

Liace Magazine

Prix de vente du numéro : 2 €

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste

Septembre 2019 - n° 170

Le Président S'entoure d'une nouvelle équipe



**Pour assurer
la défense de nos métiers
et la pérennité de l'ACE**



**Bientôt à la
retraite ?**
Anticipez dès
aujourd'hui votre
couverture santé !

Lors de votre départ à la retraite, votre contrat santé collectif souscrit par La Poste prendra fin. Pour vous accompagner dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à vos nouveaux besoins, votre conseiller de La Mutuelle Générale est à votre disposition.

Appelez le :  **N°Cristal** 0 969 39 57 50

APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Les vacances sont pour beaucoup d'entre nous déjà un "lointain" souvenir.

J'espère que chacun(e) a pu profiter pleinement de ses vacances avec du bonheur, de la convivialité, entouré de sa famille ou ses amis.

La rentrée est passée avec ses lots de mails à traiter, les instances à tenir et les projets à reprendre ou mener dans des conditions pas toujours évidentes.

Cette fin d'année s'annonce difficile ; en effet on peut constater que les directives qui tombent ne sont pas de bon augure pour rester "zen". Au-delà des résultats du premier semestre du Groupe LA POSTE, la contribution difficile et inquiétante du Courrier et du Réseau, la perspective du projet Mandarine nous incite à penser qu'il peut y avoir certaines interrogations sur l'avenir immédiat...

Après une trêve estivale, il nous faut reprendre le chemin de nos instances nécessaires à la vie de notre association, le calendrier des instances d'ici la fin d'année est présenté dans ce numéro.

J'ai souhaité faire 2 Conseils d'Administration d'ici la fin d'année, ceci afin d'avoir une plus grande représentativité des régions et de recueillir une plus grande masse d'informations issues du terrain.

Les commissions métiers assurent régulièrement des rencontres audios pour préparer les dossiers que nous présenterons au Siège d'ici la fin d'année.

Je me réjouis comme évoqué lors du congrès, de travailler avec nos collègues de MC2, une première rencontre commune se fera en novembre auprès du Siège. D'ici là, ils participeront aux CA d'octobre et de novembre.

Je vous souhaite de garder un bon moral pour assurer ce dernier trimestre 2019, c'est l'heure du résultat, du moins de la perspective du résultat annuel !

C'est toujours difficile, mais il faut s'attendre à ce que 2020 et ambition 2020 ne soient pas non plus une année tranquille. Autant s'attendre à ce que chacun et chacune d'entre nous soit bien occupé de manière très pressante. Mais gardons notre sérénité, faisons de notre mieux possible mais n'oublions pas qu'à l'impossible nul n'est tenu !!!

Mais faisons et nous ferons comme nous savons le faire le "maximum" dans le respect de nos directives hiérarchiques et celui de nos collaborateurs.

Bon courage a tous

SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| ■ EDITO | p. 3 |
| LA VIE DE L'AMICALE | p. 4 |
| ■ En direct des instances nationales | |
| LES RENCONTRES | p.4-5 |
| ■ Poitou-Charente | |
| APRÈS CONGRÈS | p. 6-10 |
| ■ Le président définit son action pour son second mandat | |
| ■ Un nouveau Secrétaire Général | |
| ■ Le fonctionnement de la commission Réseau | |
| ORGANIGRAMME 2019 | p. 11 |
| ADJOINTS | p. 12 |
| ■ Des fondations solides | |
| EXPRESSIONS | p. 13-14-15 |
| ■ Un monde d'injonctions contradictoires | |
| VOYAGES | p. 16 |
| ■ À la découverte de la Sicile | |
| LES RETRAITES | p. 17-18 |
| ■ L'histoire d'un choix | |
| NÉCROLOGIE | p. 18 |
| JEUX | p. 19 |
| ■ Mots croisés | |
| ■ Sudoku | |

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

CALENDRIER DES INSTANCES NATIONALES

Une réunion téléphonique d'un comité restreint de l'ACE s'est tenue le 6 septembre 2019, au cours de laquelle le Président National a souhaité, compte tenu de l'actualité des métiers, programmer la tenue de deux Conseils d'Administration

avant la fin de l'année 2019.

Le calendrier prévisionnel des instances nationales a été établi comme suit :

16 et 17 octobre 2019 : Conseil d'Administration à Blois

20 et 21 novembre 2019 : Comité d'Administration (lieu à définir)

11 et 12 décembre 2019 : Comité

Directeur et Réunion du Bureau National des Retraités.

(Lieu envisagé : Blois mais sous réserve de validation des conditions d'accueil)

14 et 15 Janvier 2019 : Comité Directeur (probablement à Epinay)

Fin janvier 2019 : Conseil d'Administration (lieu à définir)

LES RENCONTRES

L'ACE RENCONTRE LA DIRECTRICE REGIONALE DE POITOU CHARENTE

L'ACE RENCONTRE LA DIRECTRICE REGIONALE DE POITOU CHARENTE



Catherine DEMAY, Présidente de la région Poitou Charente et Valérie MARTIN ont rencontré le 23 août 2019, Christelle HURTADO, Directrice Régionale.

Cette rencontre a permis d'échanger sur plusieurs thèmes.

MISE EN ŒUVRE DE PERSPECTIVES+

Quid de la mise en œuvre du parcours de carrière ; L'intervention du gestionnaire de carrière est-elle obligatoire ?

La DR précise que le parcours n'est pas obligatoire et qu'il en est de même pour l'intervention du gestionnaire de carrière. Cela reste une démarche volontaire.

IMPACT DU PROJET MANDARINE SUR LE RÉSEAU?

Madame HURTADO dit qu'il n'y a rien d'annoncé à date et qu'il n'y aura, à priori, pas d'impact sur le réseau.

Un grand chantier est prévu avec un impact réseau : travail sur la qualité de service, relation CNP/ LBP avec

en objectif une très grande satisfaction client.

Pour cela il faut que les SI se portent mieux.

NON COUVERTURE DES POSTES DE CONSEILLERS FINANCIERS VACANTS

LBP ne veut plus de conseillers remplaçants donc on doit apprendre à faire sans.

La DR cherche des DS volontaires pour tester LBPCS (La Banque Postale Chez Soi).

Le problème d'attractivité du métier de conseiller semble commun à l'ensemble des banques sur la place. La DR constate la faiblesse du nombre de postulants.

L'ACE fait observer qu'il serait peut être intéressant de faire évoluer nos pratiques managériales et de diminuer la pression com-

LES RENCONTRES

merciale en inadéquation avec les contraintes de conformité.

RETOURS DES GROUPES D'ÉCOUTE MIS EN PLACE SUR LA DR

Compte tenu des congés, la restitution des contenus ne sera effective qu'à compter d'octobre (les dernières sessions se déroulant fin septembre).

L'ACE signale que la lassitude observée sur les équipes managériales commence à se propager à la ligne espace commercial du fait d'un catalogue d'actions parfois en contradiction. Le virage 100%

commercial n'est pas forcément bien vécu par les équipes.

Christelle HURTADO rappelle que les chargés de clientèle étant entendus lors des groupes d'écoute, elle fera ses propres constats.

SIGNALEMENT PAR DS DE DEMANDES DE REPORTINGS TROP CONTRAIGNANTS

Malgré 2 exemples précis : lancement pilote de Ma French Bank et actions les Pépites de l'assurance, Mme HURTADO veut des faits plus précis encore.

Elle nous demande des exemples concrets et de définir ce qui est considéré comme des remontées car pour elle, être informée en J est normal quand les Si ne peuvent fournir l'info.

RETOUR SUR LES MILLE-FEUILLES D'ACTIONS DESCENDANTES

La DR estime que nous prestons pour l'ensemble du Groupe et donc nous devons satisfaire cette pluralité.

Nous remercions Christelle HURTADO de nous avoir reçues.

Catherine DEMAY

azureva
Vacances en terre de partage

Où parlez-vous en vacances ?

VILLAGES À THÈME

VILLAGES CLUB

VILLAGES VACANCES

HÔTELS ET RÉSIDENCES

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Toute l'année
CUMULEZ VOS AVANTAGES
LA POSTE avec nos promotions

0 806 804 060 ou auprès de votre COS | laposte.azureva-vacances.com | Rejoignez-nous

LE PRÉSIDENT DÉFINIT SON ACTION POUR SON SECOND MANDAT



Bonjour Yannick,

Lors du congrès de Pornichet en mai 2019, les membres du Conseil d'Administration et les délégués de région t'ont réélu à la Présidence de l'ACE.

Comme tu l'as évoqué préalablement à cette élection, tu as accepté d'être candidat à un nouveau mandat pour pallier l'absence de nouvelles candidatures.

Comment peux-tu expliquer les raisons de ce manque d'engagement et comment penses-tu agir pour éviter que cette situation se renouvelle dans deux ans ?

Effectivement, l'engagement des collègues est beaucoup moins marqué qu'il y a quelques années, la génération dont je fais partie s'est engagée très tôt dans l'association.

Hier, l'exercice de notre métier pouvait permettre, à condition de le vouloir, de s'engager dans la défense de notre fonction.

Aujourd'hui, que ce soit au Réseau ou au Courrier, cet exercice s'avère très difficile et nécessite une disponibilité de tous les instants ne laissant que peu de temps pour faire autre chose que notre métier.

Pourtant la vie associative, la notion de loisir, le cocon familial sont importants pour ne pas dire indispensables pour l'équilibre de chacun(e) et c'est

bien légitime.

On peut bien sûr regretter le coté chronophage de notre activité qui empiète bien souvent sur le temps consacré à nos autres pôles d'intérêt.

Mais ce désengagement trop souvent perçu est peut-être également la conséquence d'un environnement qui conduit trop d'entre nous à vivre dans l'individualisme, à ne penser qu'à l'avenir de leur carrière, et à subir de ce fait la pression managériale et la culture du résultat sans pour autant s'en exprimer par crainte d'éventuelles conséquences.

Cette attitude est fortement répandue et impacte quelque peu le fonctionnement de notre association, voire sa pérennité.

Comment faire ? Je ne saurais trouver la solution d'un coup de baguette magique.

Mon engagement d'assurer un nouveau mandat jusqu'en Mai 2021, avec l'accord du Siège pour bénéficier d'une plus grande disponibilité à consacrer à l'ACE, va me permettre de battre la campagne et d'être présent en région. Il me faudra être sur le terrain car dans beaucoup de régions, une équipe est déjà en place, des bonnes volontés se manifestent, mais il reste un peu partout, à trouver celle ou celui qui va accepter de s'engager un peu plus qu'aujourd'hui.

Il va falloir travailler à vaincre ces craintes. Je l'ai dit au congrès, l'investissement au sein de l'amicale est une formidable école, qui permet de grandir tant du point de vue professionnel, que personnel, de rencontrer les collègues, de côtoyer nos dirigeants, d'être au cœur des projets mais aussi des problèmes.

Ce n'est certes pas toujours facile, quelquefois complexe quand il s'agit de cas individuels à traiter mais c'est la mission passionnante d'un président de l'ACE.

La passion est une raison d'être. Donc restons optimistes, il y aura un après mai 2021, je m'y suis engagé et vais m'y atteler.

Tu vas assurer ton nouveau mandat dans des conditions différentes du précédent.

Peux-tu nous en expliquer les raisons ?

Je vais être un peu plus disponible pour aller à la rencontre des collègues, au-delà des AG. Je vais organiser des rencontres au sein des régions afin de rencontrer le plus grand nombre de DE et de DS mais aussi les DR et les DEX afin de mieux cerner, et relayer toutes les difficultés rencontrées dans les différents métiers et bien sûr essayer de convaincre les bonnes volontés d'aller plus loin.

Tu vas travailler avec une nouvelle équipe quelque peu renouvelée et tout particulièrement au niveau de postes stratégiques (secrétariat général, secrétariat administratif, trésorerie, fichier et réseaux sociaux, voire communication en mai 2020).

Ces changements ne risquent-ils pas de te compliquer quelque peu la tâche ?

Peut-être, mais il nous est nécessaire de commencer à renouveler, personne n'est irremplaçable. L'Amicale est une assez grosse machine, l'apprentissage peut prendre un peu de temps, et en mai 2021, il est impératif que la machine continue à fonctionner. La gestion de la communication, de la trésorerie, des fichiers, ne s'improvise pas. Il serait utopique de penser qu'au pied levé, tout le monde puisse reprendre les affaires, donc il nous faut anticiper pour mieux préparer l'avenir.

C'est pourquoi, celles et ceux qui veulent mettre un terme à leur activité ont accepté de passer le relais en travaillant avec celles et ceux qui seront appelés à les remplacer pour leur donner tous les éléments leur permettant

de tenir sans difficulté leur fonction à l'avenir.

Peux-tu nous expliquer de quelle façon tu souhaites animer l'Amicale et définir les priorités qui seront les tiennes ainsi que le mode de fonctionnement des instances nationales.

Déjà évoqué, mais pour préciser, le Comité Directeur va être réduit au strict minimum pour la gestion de l'association, des réunions audio ou physique plus fréquentes dédiées à la communication, la trésorerie et sur la gestion du fichier. Les commissions métiers ont déjà commencé à travailler régulièrement et plus fréquemment avec des réunions audio et je souhaite qu'elles puissent être autonomes dans leur fonctionnement avec des rencontres spécifiques, dédiées aux métiers sans la pollution des réunions où tous les sujets de l'ACE sont abordés. Nous allons essayer de faire des CA plus fréquemment afin de donner plus la parole aux régions. Les réunions et rencontres en régions que je vais mener devraient aussi permettre d'avoir des remontées plus nombreuses notamment pour les régions aujourd'hui un peu endormies.

L'objectif est d'être présent en région pour chacun des représentants et d'être le plus efficace possible afin d'être au cœur des problèmes des métiers et d'asseoir notre crédibilité et notre légitimité d'exister.

Les Directeurs d'Etablissement sont de plus en plus attirés par de nouvelles fonctions, y compris parmi ceux qui occupent des responsabilités au sein de l'ACE.

Cela complique le fonctionnement des instances de l'Amicale et il semble important de prendre des mesures permettant de pallier ces situations.

Comment envisages-tu le traitement de ces situations ?

C'est très difficile parce que c'est imprévisible.

Hier, une carrière se faisait sur 3 ou 4 fonctions. Aujourd'hui, être Directeur d'Etablissement est usant, très prenant et il est légitime que l'on puisse développer ses compétences acquises sur d'autres postes et je pense que c'est ainsi qu'il faut mener une carrière. Si je prends mon cas, où je suis resté

25 ans DE, ce n'est plus possible et quelque part je regrette de n'avoir pas fait autre chose. Pourtant j'adore ce métier, j'ai besoin d'être au contact, de gérer l'ingérable, d'être en action au quotidien mais je dois reconnaître que c'est intrusif dans la vie personnelle, c'est un choix et mon investissement dans l'ACE a été une forme d'adrénaline pour rester DE.

Aujourd'hui, il ne peut plus en être ainsi, et bien évidemment il faut pallier ces départs. La seule solution est d'étoffer les bureaux de régions et de constituer un vivier de "remplaçants"; notre crédibilité et notre légitimité doivent nous aider mais il faut que les collègues soient convaincus de notre action.

Les récentes avancées (bien que décrites par beaucoup) sont véritablement le fruit de notre travail depuis des années, notre philosophie est de défendre le métier et sa pérennité, le reste est bien sûr important mais si le métier disparaît, que devenons nous ?

Les adjoints sont souvent au cœur des discussions au sein de l'ACE.

Après la présentation des textes relatifs aux métiers de DE et DS, il paraît nécessaire d'agir pour que les contraintes du métier d'adjoint soient également reconnues.

Comment envisages-tu le traitement de ce dossier ?

On a créé la section des adjoints, elle existe et elle est indispensable à l'ACE.

Au-delà de la représentativité, elle est l'avenir de l'association des actifs, elle doit vivre; je ne reviendrais pas sur ce que j'attends de la section des adjoints mais je crois savoir que des chantiers vont s'ouvrir sur les fonctions de N-1, c'est une demande de l'ACE. Un DE ou un DS ne peut rien faire seul. Il a besoin d'avoir des collaborateurs investis, reconnus et valorisés, nous devons travailler dans ce sens avec le Siègne.

Il faut véritablement que nous soyons prêts pour les futures discussions, cela passe par un audit de chaque fonction que ce soit au Courrier ou au Réseau, audit juste, fiable, et réaliste.

Les staffs des établissements ont beaucoup évolué depuis quelques temps,

et ce n'est pas terminé !!! Des expériences vont être menées dans différents territoires, notamment au Courrier. Il y aura certainement des éléments positifs et bons à saisir, mais il nous faudra rester vigilants et intransigeants. Je ne peux pas en dire plus mais des changements significatifs devraient intervenir pour les années à venir.

Encore une fois, notre préoccupation ne doit être que la pérennité du métier, avec ce qui va avec, nos collaborateurs, Adjoints ou autres.

Les relations avec le Siègne et notamment avec les Directions de métier sont essentielles.

Comment entrevois-tu les conditions de maintien de ces relations constructives ?

La tenue du congrès avec le Président WAHL, les directions de métiers sont la réponse.

Depuis des années, notre investissement, notre crédibilité nous ont permis de bénéficier cette confiance et de l'entretenir au plus haut niveau. Il nous faut la cultiver, mais attention, sans la loyauté, sans l'exemplarité, la confiance pourrait être balayée sans aucun préavis.

Donc ma responsabilité est grande dans le maintien de cette confiance, elle devra être garantie après 2021 !!!

La fonction de Président de l'ACE n'est pas anodine et je pense que tu t'es fixé des objectifs à atteindre au cours de ton second mandat.

Peux-tu nous dire lesquels ?

Laisser notre belle association pour qu'elle puisse continuer à vivre dans les conditions d'aujourd'hui.

Exercer la présidence est une grande responsabilité. Je l'ai souvent dit; je n'étais pas après 23 ans dans le bureau de l'ACE très envieux d'en prendre la présidence.

Cependant c'est pour moi, une fierté et un honneur de représenter les Directeurs d'Etablissement, je vais essayer de mener à bien ce mandat pour que vive l'Amicale.

Interview réalisée par Jean-Pierre GUILLOTEAU

PRESENTATION DE JEAN-PIERRE PARRA, NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL



MON PARCOURS PROFESSIONNEL

Après avoir porté beaucoup d'intérêt au rugby dans mes jeunes années, en obtenant le titre de champion de France Cadets en 1976 et Junior en 1978 avec le Racing club Narbonnais, je me suis consacré aux études conclues par une maîtrise de droit privée obtenue en 1983.

C'est en 1986 que j'ai intégré La Poste après avoir été reçu au concours externe d'inspecteur.

Nommé à ce grade à Champs sur Marne, j'y suis resté jusqu'en 1991, date à laquelle j'ai été muté au Pontet dans le Vaucluse où j'occupais un poste d'encadrant en III/3.

C'est en 1997 que j'ai débuté ma carrière de Chef d'Etablissement à Embrun, bureau mixte en IV/1.

Après 5 années passées au sein de cet établissement, j'ai exercé ce métier jusqu'en 2006, à Montpellier-Comédie, bureau sans distribution avec une forte vocation commerciale.

Nommé Directeur d'Etablissement IV/2 à Marseille Rome, j'y suis resté jusqu'en 2008, date à laquelle j'ai été nommé Directeur d'Etablissement Groupe A à Courson.

Après avoir assumé cette responsabilité pendant sept années, j'occupe depuis 2016 la fonction de Directeur de Secteur Groupe A, à fort enjeu du Minervois.

Ce secteur très rural orienté uniquement sur la viticulture et le tourisme sur le Canal du Midi est géographiquement très étendu sur une bande de 45 kilomètres entre Narbonne et Carcassonne.

MON PARCOURS AMICALISTE

Dès ma nomination comme Chef d'établissement, je me suis intéressé à cette belle association qu'est l'ACE. Au début c'était de la curiosité qui s'est vite transformée en envie de servir.

Lorsque j'étais encadrant au Pontet dans le Vaucluse, mon Chef d'Etablissement m'a raconté ce que c'était que l'ACE

car il était président départemental ; qu'il en soit remercié.

1997-2002 PRESIDENT DEPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES

Lors de ma prise de fonction à Embrun, je me suis vite documenté et j'ai malheureusement découvert une section qui était en déshérence totale car les anciens ne l'animaient plus. Etant animateur de groupement en plus de ma fonction de Chef d'Etablissement j'ai pu prendre contact avec bon nombre de collègues et j'ai relancé la section. Je me rappelle de nombreuses réunions que l'on faisait sur Embrun Gap et Briançon en plein hiver sous la neige, c'était épique. A la fin de mon mandat 70% des collègues étaient adhérents à l'Amicale.

2002-2006 PRESIDENT DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

Là aussi la section ne tournait pas à mon arrivée. J'ai repris les recettes qui avaient fonctionné dans le 05. Multiplication des réunions tous les 2 mois sur 3 sites Montpellier, Béziers et Pézenas. La section s'est étoffée et en fin de mandat, l'on était parvenu quasiment à 80% d'adhérents. Dommage que mon successeur n'ait pas pu continuer sur la même voie.

2004-2006

PRESIDENT REGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON

Suite logique mes collègues me faisant confiance j'ai accédé à la Région (Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard et Lozère). Nous avons connu un développement significatif dans un bon esprit d'équipe.

2006-2008

PRESIDENT REGIONAL PACA

Cette région assez étendue (Bouches du Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Alpes de Haute Provence, Hautes-Alpes) s'est révélée très compliquée à gérer. En effet lors du congrès de 2005 à Roquebrune Cap Martin, la section du 06 très importante sous les ordres de Jean-Claude MOMET a fait sécession par rapport à la stratégie du national et le Var s'est joint à eux. Je ne suis pas resté assez longtemps pour tout relancer et j'ai ressenti beaucoup d'amertume à ne pas avoir réalisé l'union sacrée.

2007-2009

ENTREE AU NATIONAL

De par mes différentes expériences locales, Luc PONSY Vice Président National m'a coopté au Conseil d'Administration puis au Comité Directeur. J'ai appris et pris la mesure des différents postes au National et je faisais partie de la commission nationale Enseigne.

2009-2017

RESPONSABLE NATIONAL DE LA COMMISSION ENSEIGNE PUIS RESEAU

J'ai effectué 4 mandats : le premier sous la Présidence de Sylvie DEBRICON et les trois suivants sous celle de Luc PONSY qui m'a toujours renouvelé sa confiance. Mon principe d'action a toujours été de faire participer l'ensemble des collègues membres du Conseil d'Administration à nos différents débats même si avec le nombre parfois on se serait cru à l'Assemblée Nationale. Nous avons porté un texte précurseur qui nous a donné les moyens d'exercer nos fonctions, à savoir « reconnaître et valoriser le métier de Directeur d'Etablissement ».

2017-2019

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITE DIRECTEUR

L'ACE pour vivre doit renouveler ses cadres au national, donc un binôme a été mis en place pour l'animation de la commission réseau avec Catherine GIRARD et Fabien EDOUARD. De par mon expérience j'ai assisté Catherine dans ses premiers mois de responsable et j'ai participé aux différentes instances Nationales

Mai 2019

CONGRES NATIONAL PORNICHET

Lors du congrès national notre Président National Yannick

ROULETTE m'a confié le poste de Secrétaire Général de l'ACE que j'ai bien évidemment accepté pour ce mandat de 2 ans.

LA FONCTION DE SECRETARE GENERAL ACE

Elle se décompose selon moi sur 4 activités principales

Le soutien au Président National

Le secrétaire Général est la cheville ouvrière du fonctionnement des instances nationales. Par délégation le Président lui confie certaines tâches administratives qu'il mettra en œuvre.

Les instances Nationales

Le secrétaire National veille au respect des instances et au bon déroulement de celles-ci. Il assure l'harmonisation des différentes commissions nationales et des métiers.

Les Régions

Le secrétaire National détermine avec le Président national et le responsable de l'animation des régions, Michel LEFEBVRE, les régions en difficulté et qu'il faut aider et suit les réalisations. Il est aussi disponible pour participer aux Assemblées Régionales

Les rencontres avec le Siège

Le Secrétaire National apporte son soutien aux commissions pour la préparation des rencontres avec le Président du Groupe de la Banque Postale, et des différents Directeurs de métier.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION RESEAU



**Catherine GIRARD,
Vice Présidente déléguée
au Réseau explique
son parcours et son rôle.**

C'est en 1990 que j'ai rejoint La Poste après avoir été reçue au concours externe d'inspecteur.

Cinq années plus tard, j'ai embrassé la carrière de Chef d'Etablissement.

A l'issue de trois ans dans ce métier, mon parcours s'est alterné sur différents postes en Direction avant de rejoindre en 2006 le corps des Directeurs d'Etablissement pour ne plus le quitter jusqu'à ce jour.

Après être restée pendant de nombreuses années, une simple adhérente de l'ACE, j'ai rencontré en 2015 Olivier FINEL, alors Président de l'ACE de Normandie, qui m'a sollicitée pour intégrer le bureau. L'évolution professionnelle des uns et des autres m'a

conduite à la Présidence de ma région, entraînant de ce fait ma participation au Conseil d'Administration.

C'est ainsi qu'à l'issue du congrès du Cap d'Agde en 2017, la responsabilité de la commission Réseau m'a été confiée.

Lors du congrès de Pornichet en mai 2019, Yannick ROULETTE m'a accordé sa confiance pour occuper le poste de Vice Présidente déléguée au Réseau, secondée dans cette mission par Philippe LEPLAT de la région Bourgogne.

Depuis 30 ans, j'ai vu La Poste évoluer, s'adapter, se transformer pour faire face aux changements de comportements des clients, et de notre environnement.

Une dilution du sens de la stratégie de notre entreprise dans la déclinaison de sa mise en œuvre en bureaux apparaît parfois.

Mon investissement dans l'Amicale et la commission Réseau, m'aide à garder du sens à mon quotidien, par une prise d'informations au plus près de nos dirigeants. Ils nous offrent le privilège de venir s'exprimer et échanger avec nous en direct lors des rencontres que nous sollicitons mais aussi dans le cadre des congrès.

En cette période d'éclatement géographique des postes de Directeur d'Etablissement, l'Amicale permet de garder du lien, et de savoir ce qui se passe sur le terrain.

Garder du lien par le biais de réunions audio mensuelles ou aux CA, est une orientation importante pour moi. Cela nous permet de partager des informations, voire d'alerter sur des dérives possibles.

Recueillir des renseignements, voire des alertes dans différentes régions, nous permet d'être attentifs à l'évolution de notre métier de Directeur d'Etablissement.

Actuellement des fusions de secteur ont lieu. Nous les recensons par région.

Dans certaines régions, il peut y avoir une fusion et à côté l'éclatement d'un secteur, ce qui maintient le nombre global de secteurs.

Ce n'est pas le cas partout et cela se traduit actuellement une légère diminution du nombre de secteurs.

Notre communication interactive doit nous permettre de réaliser si c'est une évolution à la marge, ou un phénomène qui remet en cause le nombre de Directeurs.

Plus le nombre diminue, plus cela est susceptible d'avoir des répercussions sur le nombre d'adhérents à l'ACE.

Un autre point de vigilance occupe nos esprits à la rentrée. C'est le "chantier encadrement" lancé par le siège pour 2020.

Nous souhaitons continuer à être des interlocuteurs du Siège sur ce sujet, afin de pouvoir faire remonter les questionnements de nos collègues encadrants.

Le partage d'informations au sein de l'amicale sur les différentes interrogations liées à l'exercice de notre métier et la remontée que nous pouvons en faire au Siège, en association avec nos propositions sont des garanties de maintien de l'intérêt de l'ACE, tant pour les adhérents que pour nos dirigeants.

Catherine GIRARD.

PRESIDENT NATIONAL

YANNICK ROULETTE
yannick.roulette@laposte.fr

SECRETAIRE GENERAL

JEAN-PIERRE PARRA
jean-pierre.parra@laposte.fr

**VICE PRESIDENTE
DELEGUEE AU RESEAU**

CATHERINE GIRARD
catherine1.girard@laposte.fr

**VICE PRESIDENT
RESEAU**

PHILIPPE LEPLAT
philippe.leplat@laposte.fr

**SECRETAIRE
ADMINISTRATIF**

PATRICK JOUAN
patrickjouan.ace@laposte.net

AIDE A L'EVENEMENTIEL

FRANCOISE PEPIN
francoisepepin50@gmail.com

COMMUNICATION

J-Pierre GUILLOTEAU
responsable
pguilloteau86@gmail.com

Philippe BRISBART
philippe.brisbart@orange.fr
JEAN-PIERRE DE SANTIS
jean-pierre.desantis@laposte.fr

**PRESIDENT
SECTION RETRAITES**

DORIS STEBIG
dorisdesire.stebig@sfr.fr

**CONSEILLER SPECIAL
DU PRESIDENT**

LUC PONSY
luc.ponsy@gmail.com

**CONSEILLER TECHNIQUE
CHARGE DU FICHIER ET
RESEAUX SOCIAUX**

GUILAUME DEFRANCE
guilauledefranceace@gmail.com

ANIMATEUR DES REGIONS

MICHEL LEFEBVRE
michellevbre@wanadoo.fr

**PRESIDENT SECTION
ADJOINTS PAR INTERIM**

REGIS ALEXANDRE
regis.alexandre@laposte.fr
SERGE DEVILDER
serge.devilder@laposte.fr

**VICE PRESIDENTE
DELEGUEE AU
COURRIER**

ANNE MICOTS
anne.micots@laposte.fr

**VICE PRESIDENT
COURRIER**

Poste à pourvoir

TRESORERIE NATIONALE
MYRIAM MOULIN (Responsable)
myriam.moulin@laposte.fr

PATRICK BELLIOU
p.belliot@outlook.com
JEAN-PIERRE HAMON (soutien)

**VERIFICATEURS
AUX COMPTES**

JEAN-LOUIS BOLLE-REDDAT
jlbr@laposte.net
JEAN-PIERRE POISNET
jean-pierre-poisnet@orange.fr

**PRESIDENT
METIERS TECHNIQUES**

JEAN-MARC TOURNOIS
jean-marc.tournois@laposte.fr

DES FONDATIONS SOLIDES POUR LE FUTUR « CHANTIER » DES « ADJOINTS »

Lors de notre congrès de fin mai 2019, Anne-Laure BOURN a fait un point d'actualité détaillé du Réseau et de la Banque, et l'ACE l'a remerciée pour le déploiement du projet Perspectives + vers les Directeurs de Secteur qui témoigne d'un engagement concret et réel sur le métier de Chef d'Etablissement de la part du Siège. Comme l'a dit notre Président National, la relation entre l'ACE et la Direction Générale est d'une grande maturité, avec une vraie qualité de partage et d'explication de sens ensemble.

A une question de la salle sur le « chantier » prévu des N-1 qui font partie intégrante de l'ACE, sa réponse a été de confirmer que c'est un sujet qui arrivera prochainement et que 2020 sera une année de décisions sur le sujet.

Voilà un message clair et qui donne confiance, ainsi qu'un appel à ce que les N-1 se mobilisent et fassent une liste de propositions et de réflexions que l'ACE présentera à la Direction Générale.

La section des Adjointes se félicite de cette prise en compte, assurée qu'elle est, du soutien de la présidence de l'ACE, et présentera ses travaux au Conseil d'Administration d'octobre.

Pour cela elle se sera appuyée sur le sondage de 2018 lancé par l'ACE auprès de la population des Directeurs d'Etablissement et leurs N-1. Sur les 1240 répondants, plus d'un tiers (477 personnes) se sont identifiés comme des N-1, population

qui n'était pas la cible première du sondage mais qui a participé avec empressement, surtout les anciens chefs d'établissement DET-DETA-DE reclassés comme N-1 d'un DS ou d'un DE.

Dans le Liace 166, nous avons publié les résultats de ce sondage 2018, et vous vous rappelez certainement des éléments d'inquiétude sur le ressenti, à la fois un grand engagement personnel et professionnel des Directeurs d'Etablissement et des N-1 et un malaise sur certains éléments de leurs conditions de travail, ce grand écart et ce tiraillement (qu'on pourrait qualifier d'ailleurs d'« injonctions contradictoires ») qui touche les cœurs et les esprits.

Ce qui est marquant, c'est l'appréciation quasi-unanime de la qualité satisfaisante de la relation avec leur N+1 DS ou DE, et nous ne sommes pas surpris par ce résultat : les collègues reclassés savent faire la différence entre une décision qui n'est pas du fait de leur nouveau N+1, et n'oublie pas leur passé de DET-DETA-DE. Participer au sondage, c'est pour eux contribuer à l'amélioration du quotidien des équipes managériales, toutes fonctions confondues.

D'un autre côté, on note une quasi-unanimité sur le sentiment de non prise en compte des problématiques de ces fonctions par le Siège, mais là rien d'alarmant puisque ces données datent de 2018, bien avant la sortie du dossier DS Perspectives Plus au printemps 2019 et l'annonce de l'ouverture du

chantier N-1. Il n'empêche que l'attente n'en reste pas moins forte !

Au prochain Conseil d'Administration de l'ACE (octobre 2019), la section des Adjointes proposera qu'un nouveau sondage 2019 soit lancé rapidement et dans un délai assez court après des seuls N-1, puisque nous disposons de la liste de ces postiers, avec reprise des éléments sondés en 2019 et rajout de certaines questions que la section trouvera opportunes et adaptées.

Cela permettra de mettre à jour et d'affiner la liste des besoins et constats déjà recensés et de la confier à l'équipe de la présidence de l'ACE chargée de la présenter aux équipes d'Anne-Laure BOURN.

Nous sommes conscients de l'évolution du métier de Chef d'Etablissement à La Poste, qui n'est plus le même qu'au temps des receveurs quand nos anciens y faisaient toute leur carrière. La section des Adjointes accueille beaucoup d'ex-DET-DETA-DE en plus de ceux qui occupent des positions dans l'équipe managériale sauf celle de dirigeant, Chef d'Etablissement.

Le « chantier » des « adjoints » est en cours, la section pose les fondations les plus solides pour porter les futures mesures que la Direction Générale prendra, et l'ACE joue encore là et jouera pleinement son rôle auprès des N-1.

Jean-Pierre DE SANTIS

UN MONDE D'INJONCTIONS CONTRADICTOIRES

Si vous lisez cette première phrase, c'est que vous n'avez pas été rebuté(e) par le titre de cet article ... ou bien vous vous tâtez encore pour savoir si vous continuerez la lecture ou si vous passerez votre chemin.

Puisque vous lisez cette deuxième phrase, vous avez manifestement décidé de rester, je vous en remercie et j'espère que vous ne serez pas déçu(e) par la suite.

Clarifions d'abord ce terme « injonctions contradictoires » qui, reconnaissons-le, ne fait pas vraiment partie de notre vocabulaire ... et qui pourtant fait partie intégrante de tous les aspects de notre vie, professionnelle ou personnelle.

Vous en doutez ? Le mieux, c'est de prendre un exemple de la vie courante, comme un couple (appelons-les A et B) qui veut boire un café ensemble

- A : « Chéri(e), j'ai oublié de prendre le sucre, tu peux le prendre avec toi ? »
- B : « Ah non, tu sais très bien qu'il vaut mieux éviter le sucre dans le café »
- A : « Oui, je sais, mais je n'ai pas envie de boire mon café sans sucre ! »

- B : « Il faut savoir ce que tu veux, tu ne peux pas avoir les deux ensemble, donc tu dois choisir entre ta santé et ta passion pour le café »

- A : « Oui, mais ... (NDRL : à votre avis, comment A rendra compatible le fait de prendre un café à son goût tout en préservant sa santé qui lui fera éviter le sucre et en prenant du plaisir donc en sucrant son café ? que prendra A ? un café sans sucre ? un café avec sucre ? un sucre sans café ? rien du tout ? le couple résistera-t-il à ce conflit ? vous ne le saurez pas dans le prochain épisode puisqu'il n'y en aura pas d'autres).

En résumé, vous l'avez compris : des « injonctions contradictoires » (ou paradoxales) sont deux contraintes incompatibles et opposées, que l'on s'impose ou que l'on nous impose et qui nous mettent, au mieux (ou au « moins pire ») mal à l'aise, au pire dans des situations dangereuses pour notre santé, aussi bien physique que mentale.

Là où elles sont plus dangereuses, c'est pour les jeunes enfants de personnes divorcées qui se déchirent. En effet les enfants cherchent à plaire

à la fois à leur père et à leur mère, ils ne choisissent pas l'un au détriment de l'autre. Mais comme tout acte positif envers un parent peut être considéré par l'autre comme une marque de défiance, les enfants sont tiraillés au sens propre comme au sens figuré, en souffrent et leur développement peut en être perturbé.

Dans le monde du travail, en particulier le monde postal, ce qui nous intéresse plus dans Liace (je dis ça pour que vous restiez avec moi), nous, postières et postiers, subissons également ces injonctions contradictoires.

Au Réseau et à la Banque, rappelez-vous les alertes de l'ACE auprès de la Directrice de Métier sur des Directeurs de Secteurs sanctionnés financièrement sur leur prime (et baissés en notation) pour non atteinte des objectifs de collecte ... alors qu'une situation sanitaire locale provoquant l'absence d'un ou plusieurs Conseillers Bancaires avait eu de grosses conséquences sur leur performance annuelle. Dans Liace 168, il a été annoncé le déblocage d'une enveloppe financière complémentaire pour tenir compte de ces situations sanitaires particulières.

A votre avis, si l'ACE n'avait pas mis en avant les « injonctions contradictoires » de réalisation des objectifs en l'absence de Conseillers Bancaires, pensez-vous que le Siège aurait pris en compte ces situations ?

Encore une fois l'ACE fait la preuve de son utilité et de son opiniâtreté, sachant que toute vérité n'est pas toujours acceptée et qu'il faut patiemment répéter et argumenter pour qu'une réalité que nous vivons dans nos établissements soit partagée et prise en compte.

Du côté des Services-Courrier-Colis, les Directeurs d'Etablissement sont confrontés à la fois aux « injonctions contradictoires » et aux « choix cornéliens » (choix opposant la raison au sentiment). Ils doivent à la fois couvrir les quartiers de distribution et ne pas générer de restes au tri tout en respectant leur budget et en assurant de la flexibilité (% de positions non comblées). Bref, il leur faut tout couvrir tout en laissant des positions non couvertes ... Voilà l'énoncé du problème : prenez une feuille et un stylo, vous avez 4h00 pour traiter l'exercice ...

Rien de nouveau dans ce que vous venez de lire, que vous soyez actif ou retraité, jeune ou moins jeune dans le métier, c'est votre quotidien d'actuel ou d'ancien Chef d'Etablissement que nous décrivons :

c'est comment faire pareil sinon plus avec toujours moins de moyens, c'est la nécessité de faire preuve de créativité, d'initiative, d'originalité et d'une myriade d'autres qualités qui font à la fois l'intérêt du travail et la dimension du défi à affronter (la contradiction apparente des objectifs en hausse et des moyens en baisse). C'est cette adrénaline qui manque souvent aux collègues qui quittent le métier, surtout quand cette réorientation n'est pas ou est mal acceptée.

Alors, me direz-vous, pourquoi parle-t-on d'un « Monde d'Injonctions Contradictoires » ?

Parce que le métier est devenu plus difficile dans le contexte économique et social et le management du XXI^e siècle, bien décrit par l'économiste Nicolas BOUZOU et la philosophe diplômée en RH Julia DE FUNES dans leur livre « La Comédie (In) humaine – comment les Entreprises font Fuir les Meilleurs » (je cite) : « *[Alors que] l'entreprise devrait être le lieu du travail, de l'audace, du risque et de l'innovation, (...) beaucoup d'entreprises sont dominées par la peur, les process, les réunions inutiles, les documents PowerPoint sans fin et les managers incapables de manager* » (fin de citation).

Comment se fait-il que dans nos métiers de Chefs d'Etablis-

sement et membres des équipes managériales, on constate un véritable mal-être et mal de vivre ? Le sondage que l'ACE a lancé l'année dernière auprès de cette population de postiers managers opérationnels a révélé ce que certains Directeurs Territoriaux n'avaient pas pu ou voulu remonter aux Directeurs de métier : un état de fatigue, d'irritabilité et de troubles du sommeil pour les trois quarts des répondants, avec la moitié qui font la part des choses de la situation stressante et l'autre moitié qui ressent le besoin de se ressourcer dans des activités personnelles, sans oublier presque le tiers des répondants qui veulent changer de métier.

Chez les plus anciens d'entre vous, attachés au métier de Receveur, du Receveur Rural jusqu'au Receveur de Classe Exceptionnelle, très peu ont imaginé sortir de cette fonction de Chef d'Etablissement : la preuve, on ne compte plus ceux qui en ont fait leur carrière avec passion jusqu'à la retraite !

Mais en 20 ans la structure managériale de La Poste a fortement changé et s'est très nettement resserrée .

Au niveau des directions, on est passé de 100 directions départementales tous métiers à 35 directions multi-départementales dédiées chacune à un métier (Réseau-Banque ou

Services-Courrier-Colis), soit non pas 3 fois moins mais 5 à 7 fois moins selon le métier.

Au niveau des établissements, on ne reviendra pas sur leur forte réduction mais plutôt sur l'augmentation exponentielle du nombre de sites à manager par la même fonction de Chef d'Établissement, sans compter les distances entre sites pendant lesquelles notre attention doit être sur la route (et non sur le smartphone). Si en calcul, par exemple, $100 + 50 + 50 + 30 + 20 = 250$ comme $80 + 40 + 30 + 30 + 20 + 20 + 20 + 10 = 250$, soit le même total en 5 ou 8 chiffres, en management ce n'est pas pareil de diriger 250 personnes réparties sur 5 ou 8 sites ...

Encore une injonction contradictoire, entre présence managériale attendue par les agents (on entend « on ne voit pas souvent passer sur notre site le/la Directeur/Directrice »), dont certains ont connu hier, le receveur habitant sur place et visible au quotidien, et la réalité d'aujourd'hui, une présence réduite du chef d'établissement due à son « agenda de ministre » rempli de réunions plus ou moins « utiles », sans compter les instances avec les organisations professionnelles liées aux nombreux projets de réorganisations (pardon, d'« adaptations ») au programme.

Comme vous le savez (et cela

s'est retrouvé dans le sondage ACE), le niveau d'exigence a explosé à tous les niveaux : la pression sur les résultats commerciaux, sur la réduction de frais de fonctionnement, sur l'absence de restes et de quartiers de distribution à découvert, sur le respect des Engagements Clients (la note NPS), ...

Le « 0 défaut » et l'Excellence sont devenus la norme de l'entreprise, c'est un bien et une force pour le Groupe La Poste, qui le contesterait ? Personne de bon sens, bien sûr ! Nous voulons tous que La Poste reste pérenne et pour cela, elle a besoin de profondes transformations, comme l'a expliqué le Président du Groupe La Poste, Philippe WAHL, lors de notre dernier congrès (voir Liace 169).

Seulement, il ne faut pas oublier les postières et les postiers et leur capacité à « digérer » ces nouvelles normes qui réorganisent les organisations.

Rappelez-vous ce que disait le Dr Philippe RODET dans son livre « Le Management Bienveillant » pages 13 et 14 : « les changements rapides de l'organisation sont souvent générateurs de tensions et vont, au contraire, aggraver la perception par les salariés d'une perte de sens d'autant plus nette que ces évolutions sont insuffisamment expliquées par

le management » - « le rythme des adaptations de l'organisation de l'entreprise s'accélère sans tenir compte de la capacité d'appropriation des salariés [en occultant son] facteur essentiel qu'est le temps » - « les changements structurels permanents (...) sont subis et non partagés ».

Ce qui sera ressenti comme des injonctions contradictoires sera lié à ce décalage de compréhension des enjeux, et dans ce cas le Chef d'Établissement est et sera toujours présent pour accompagner ses collaborateurs et éviter le burn-out (surcharge de travail provoquant l'épuisement), le bore-out (l'ennui au travail par la sous-charge de travail provoquant la dépression) ou le brown-out (perte de sens au travail provoquant une baisse de l'engagement).

L'ACE sera à la fois, toujours aux côtés Directeurs d'Établissement et leur collectif managérial et toujours active pour faire prendre conscience des réalités de ce métier pas comme les autres, à la fois si particulier et si indispensable à la bonne marche de l'entreprise.

Et là, pas de place pour d'éventuelles « injonctions contradictoires » à l'ACE : les deux sont compatibles !

Jean-Pierre DE SANTIS

A LA DÉCOUVERTE DE LA SICILE



l'Etna dominant

Rendez-vous annuel devenu incontournable pour les amoureux de voyages authentiques au sein de l'ACE, la Sicile au carrefour des civilisations a été choisie pour cette édition mais surtout pour son patrimoine exceptionnel. Située au large de la pointe de la botte italienne, cette île devrait susciter de l'émerveillement pour tous les participants. Ainsi du 27 septembre au 4 octobre, nos amis voyageurs s'imprégneront de l'histoire locale, iront fouler des sites antiques, approcheront les entrailles de l'Etna tout en profitant de la douceur de vivre à la méditerranéenne.

Comme évoqué dans le Liace 168, une nouvelle commission voyages a été mise en place tout en souhaitant apporter autant de satisfaction que par le passé. Dans le même état d'esprit que pour les destinations visitées ces dernières années, les organisateurs ont voulu orienter leur choix pour répondre aux souhaits du plus grand nombre.

Bien que la décision de modifier le fonctionnement de la commission voyages ait été pris tardivement, nous avons tenu malgré tout à organiser un périple pour 2019 et c'est cette destination eu-

ropéenne qui a retenu toute votre attention. Pour rappel, rattachée à la section des retraités, cette commission a été officialisée lors du BNR pendant le congrès de Pornichet en mai dernier afin de respecter toutes les règles qui régissent l'organisation des voyages associatifs. Tous les adhérents de l'ACE peuvent exprimer leur souhait sur le choix des destinations proposées et participer à ces voyages.

Ainsi, au sein de cette commission, l'objectif est de proposer un voyage annuel tout en ambitionnant la pérennité de cette activité dans le seul but de se retrouver en toute convivialité pour apprécier la découverte de nouvelles contrées.

Et des attentes exprimées, il s'avère que les circuits restent une priorité pour les longs séjours et que poser ses valises sur le même site pour les pays européens est largement souhaité.

Fort de ce message et des démarches engagées au printemps dernier, nous avons sollicité plu-

sieurs voyageurs en leur fournissant ce cahier des charges. C'est ainsi qu'un prestataire s'est dégagé pour une formule « all inclusive » sur la rive Est de l'île entre Catane et Syracuse.

Que dire de la Sicile ? Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter cette destination sont revenus enchantés de leur périple. Aussi, nous espérons que le programme que nous proposons nous fera voyager dans le temps sur des sites remarquables tout en profitant du complexe hôtelier.

Et pour mettre l'eau à la bouche, nous restons persuadés que le charme des lieux, au bord d'une mer bleue turquoise, entouré d'une végétation luxuriante, séduira le groupe et ses envies de se retrouver dans un oasis de détente. Tout est mis en œuvre pour assurer une belle réussite de ce voyage.

Philippe BRISBART



Hôtel Brucoli Village

L'HISTOIRE D'UN CHOIX

Dans le cadre de la réunion du congrès de Pornichet, le Bureau National des Retraités s'est réuni pour aborder de nombreux sujets, et parmi ceux-ci, celui de l'organisation de la prochaine Assemblée Générale en 2020.

Il a alors été demandé aux régions souhaitant organiser cette manifestation de présenter un projet, de se signaler le plus rapidement possible et d'élaborer dans les meilleurs délais le dossier permettant aux membres du BNR de prendre une décision lors de la réunion de décembre.

Trois projets ont été rapidement élaborés mais dans les trois cas, les hébergeurs souhaitaient avoir une réponse officielle dans des délais ne nous permettant pas d'attendre la réunion du BNR de Décembre pour valider notre décision.

Conformément au règlement intérieur de la section, Le choix du projet devait être soumis au vote des membres du BNR.

Réunir le BNR dans l'urgence, en été n'était pas réalisable et l'option d'une présentation par courriel, des divers projets afin de permettre un vote par correspondance a été choisie.

C'est ainsi que les membres du BNR ont été invités à s'exprimer fin juillet.

Trois dossiers étaient alors présentés :

L'un par la région Midi Pyrénées pour un séjour au Mas de Saboth à Vers sur lot (46)

Un second par la région Auvergne pour un séjour à Azuréva Murol (63)

Un troisième par la Martinique pour un séjour dans cette île.

Le projet de la Martinique était établi sur la base d'un séjour de 7 jours en demi - pension pour un montant global de 26745€ sur la base de 70 personnes.

En ajoutant à ce devis le coût des prestations complémentaires (7 repas, location de véhicule sur place, transport aérien,) le prix global aurait été d'environ 1250€ par personne. Même si la section prenait en charge le transfert sur l'aéroport de départ et environ 120€ sur le séjour des participants (hors conjoints), le reste à charge restait d'environ 1130€ par participant et 1250€ par conjoint.

Certes le projet de passer

une semaine en Martinique était attrayant mais il fallait bien prendre conscience que le coût de ce voyage était susceptible de constituer un obstacle à la participation de nombreux invités et nous risquions de nous retrouver à 30 au lieu de 70.

Il n'était donc pas possible, pour une raison déontologique, de prendre le risque de tenir une AG électorale qui ne réunisse qu'un trop faible nombre de participants, d'autant plus que le vote par procuration n'est pas prévu ni dans nos statuts ni dans le Règlement Intérieur.

Doris STEBIG a pour ces raisons, proposé de ne pas donner suite à ce projet et s'en est entretenu avec Denise HONORE LECHALLIER qui en était l'instigatrice.

Concernant les deux autres projets, le devis de Murol s'établissait 18568€ sur la base d'un séjour du 17 mai à 18h jusqu'au 20 mai après le petit déjeuner.

Le projet de Vers sur Lot s'élevait à 16794€ avec un repas de gala comparable à celui de Murol ou à 17144€ avec un repas de gala plus élaboré.

Dans les montants cités, ne

sont pas prises en considération, les charges relatives aux excursions.

L'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'un courriel adressé aux membres du Bureau National des Retraités. Dans ce courriel, Doris proposait, afin de limiter le montant des dépenses qui se trouveront répercutées sur la participation demandée, d'orienter notre choix sur la proposition du Mas de Saboth, dont nous connaissons la qualité en sachant que compte tenu du nombre que nous serions, l'hébergement pourrait être envisagé en petit chalet.

Il précisait également que si un autre responsable de région souhaitait élaborer un projet, qu'il lui en fasse part dès réception de ce message.

Sur la base des éléments fournis, le vote des membres du BNR a validé à une très forte majorité le projet proposé à Vers sur lot.

C'est donc au Mas de Saboth que se tiendra la prochaine Assemblée Générale de la section des retraités du 17 au 20 mai 2020.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

Liace Magazine

LIACE MAGAZINE
Publication bimestrielle éditée par
l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

Bureau de Poste
11 Cours du Général DE GAULLE
91360 Epinay sur Orge
E.mail : acelaposte@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ace-poste.com>
Compte Twitter ; twitter.com/AcePoste

Dépôt légal : Septembre 2019

ISSN : 1167-5772
Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE
Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros
Directeur de la publication : Yannick ROULETTE
Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU
Réalisation, mise en page et impression :

IMPRIM' LINGO
4 rue Mickaël Faraday 67540 OSTWALD

Ont participé à ce numéro :
Philippe BRISBART, Catherine DEMAY,
Jean-Pierre DE SANTIS, Catherine GIRARD
Jean-Pierre PARRA et Françoise PEPIN

NÉCROLOGIE



Pendant l'été, nous avons appris avec tristesse la disparition de Guy SALLE

Son parcours professionnel lui a permis de connaître tous les niveaux de poste de receveur ou de Chef d'Etablissement.

C'est en région parisienne que sa carrière s'est déroulée, le conduisant successivement au Blanc Mesnil, Sucy en brie, Créteil et Choisy le Roi qui fut son dernier poste.

Il avait su apporter toutes ses compétences en tenant la fonction de vérificateur aux comptes et celle de secrétaire administratif jusqu'à sa retraite en 1998.

Il avait choisi de vivre cette

nouvelle période de sa vie en région marseillaise et c'est également à cette époque qu'il prit en charge l'organisation de voyages par et pour l'ACE.

Sa compétence et son sens de la convivialité ont été appréciés de tous.

Malheureusement, un grave accident, portant atteinte à sa mobilité l'avait obligé à mettre un terme à cette mission.

Il avait choisi de se rapprocher de sa fille et c'est à Dunkerque qu'il s'est éteint.

L'ACE adresse à sa famille ses sincères condoléances.

SUDOKU 170 (difficile)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | 2 | | 1 | | |
| 9 | 8 | | | | 5 | | | |
| | 7 | | | | | 5 | 4 | |
| | | | | 1 | | | | 2 |
| | 1 | | | 4 | | | 9 | |
| 3 | | | | 8 | | | | |
| | 2 | 7 | | | | | 3 | |
| | | | 7 | | | | 5 | 4 |
| | | 3 | | 9 | | | | 1 |

SOLUTION DU N° 169

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 2 | 7 | 3 | 1 | 4 | 6 | 9 | 5 |
| 4 | 9 | 6 | 8 | 7 | 5 | 1 | 3 | 2 |
| 3 | 5 | 1 | 9 | 6 | 2 | 7 | 8 | 4 |
| 6 | 3 | 4 | 5 | 8 | 7 | 2 | 1 | 9 |
| 1 | 8 | 2 | 4 | 9 | 6 | 3 | 5 | 7 |
| 9 | 7 | 5 | 2 | 3 | 1 | 8 | 4 | 6 |
| 5 | 4 | 8 | 7 | 2 | 3 | 9 | 6 | 1 |
| 7 | 1 | 3 | 6 | 5 | 9 | 4 | 2 | 8 |
| 2 | 6 | 9 | 1 | 4 | 8 | 5 | 7 | 3 |

SOLUTIONS DANS LIACE 171

MOTS CROISÉS

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| A | | | | | | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | | | | | | |
| K | | | | | | | | | | | | | | | |
| L | | | | | | | | | | | | | | | |
| M | | | | | | | | | | | | | | | |
| N | | | | | | | | | | | | | | | |

SOLUTION DU N° 169

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| A | S | L | O | G | A | N | | A | B | E | I | L | L | E |
| B | A | U | R | O | R | A | L | | A | T | R | E | | S |
| C | N | I | E | | T | I | E | B | R | E | A | K | S | |
| D | G | R | E | E | | T | U | R | B | I | N | | T | A |
| E | L | E | | T | E | R | R | I | E | N | | F | O | R |
| F | I | | P | E | T | A | R | D | | D | R | U | P | E |
| G | E | M | A | N | E | | A | G | O | R | A | S | | C |
| H | R | E | N | D | R | A | | E | B | E | N | E | S | |
| I | | M | E | U | N | I | E | R | E | | I | L | E | S |
| J | P | O | E | S | I | E | S | | S | E | M | A | S | |
| K | R | I | S | | S | U | S | C | I | T | E | S | | P |
| L | E | R | | V | E | L | O | U | T | E | R | | P | I |
| M | V | E | L | A | | E | R | R | E | | A | V | A | L |
| N | U | | I | R | I | S | E | E | | V | I | S | S | E |

Horizontalement

- A Fit naître - Symbole d'Epinal
- B Ancienne antienne (2mots) - Possèdent
- C Terrain pierreux en Provence - Faisait souvent bouillir - Arrose Béziers - Démonstratif
- D Faux fruit - Fin de rang - Prière en fin de messe
- E Conditions de vie - A des lignes en supplément
- F Un de nos proches voisins - Mauvais lieu - Arlicle arabe
- G Donne le choix - Valet de pique - Pièce où se trouve la statue d'un dieu dans un temple
- H Un pour tous, tous pour un - Gaines ressemblant à un short long serré
- I Passage de Sicile - Moitié de la moitié de mon oncle - Pure
- J Bonne pêche! - Force militaire
- K Ancien tour de chants - Vieux do - Ne compte pas
- L Garde les pieds au chaud - Gardent le pied au chaud
- M Change de place - Bien en chair - Dans l'Orne
- N Torrent dans les Pyrénées - Minimessage - Revenu de solidarité

Verticalement

- 1 Engagements dans l'armée
- 2 Rapporte avec plus ou moins d'honnêteté - Très lié - Eclairage en tube
- 3 Terre d'artiste - Prénom féminin
- 4 Travail à l'arraché - Difficiles à arrêter quand ils sont fous
- 5 Va au pas - Donne des points de repère
- 6 Juste devant La Rochelle - La sagesse même - Etui
- 7 A des lignes en supplément - Poussée de fièvre - Abattu
- 8 Ajuster les combinaisons - Doivent sans doute regretter le cinéma muet
- 9 On est toujours en froid avec lui - Quatrains à rimes croisées
- 10 A moitié inondé - Mont de piété - Mal connue
- 11 A de l'avenir dans le café - Elle est amoureuse de Vronski
- 12 Une célèbre Brigitte - Ils passent sous les portes
- 13 "Morceau de gorgonzola - Venu au monde - Il joue dans ""les Intouchables"" - Se regarder"
- 14 Toujours plus - Servent à accrocher les bavettes
- 15 Précis à l'envers - Se colle au mur - Grand ouvert - Société

VOUS AVEZ LE DROIT DE BIEN DORMIR QUAND VOS ENFANTS SONT DE SORTIE



Assurance Auto

Pour les jeunes de 18 à 29 ans*, deux trajets en taxi par an inclus en cas d'incapacité de conduire.



BANQUE "CITOYENNE"

spécial
COLLABORATEURS**

Profitez dès maintenant de vos avantages

Pour en savoir plus et souscrire

MON AGENCE au **09 69 39 10 05***** ou Centre de Relation Client Assurances au **02 51 81 31 69**

* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat d'Assurance Auto.

** Collaborateur de La Poste, fonctionnaire ou salarié(e) en CDI ou CDII, ayant achevé sa période d'essai ou salarié(e) en CDI de La Banque Postale ayant achevé sa période d'essai.

*** Avec votre identifiant et mot de passe de Banque en Ligne (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital social de 161 142 000 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris. RCS Paris n° 493 253 652. La Banque Postale Assurances IARD délègue la gestion des prestations d'assistance auto à Mutualité Assistance - S.A. au capital de 12 558 240 €, 8-14 avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne CEDEX. RCS Créteil n° 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances. La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital social 4 631 654 325 € - 115 rue de Sévres - 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 023 424.